



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences

Science

S C C S

Secrétariat canadien de consultation scientifique

Compte rendu 2010/004

C S A S

Canadian Science Advisory Secretariat

Proceedings Series 2010/004

**Évaluation des stocks de pétoncle des
eaux côtières du Québec**

**Stock Assessments on scallop in
the Quebec's inshore waters**

**26 janvier 2010
Institut Maurice-Lamontagne**

**January 26, 2010
Maurice Lamontagne Institute**

**Denis Chabot
Président de la réunion**

**Denis Chabot
Meeting Chairperson**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mars 2010

March 2010

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. En outre, il fait état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Foreword

The purpose of these Proceedings is to document the activities and key discussions of the meeting. The Proceedings include research recommendations, uncertainties, and the rationale for decisions made by the meeting. Proceedings also document when data, analyses or interpretations were reviewed and rejected on scientific grounds, including the reason(s) for rejection. As such, interpretations and opinions presented in this report individually may be factually incorrect or misleading, but are included to record as faithfully as possible what was considered at the meeting. No statements are to be taken as reflecting the conclusions of the meeting unless they are clearly identified as such. Moreover, further review may result in a change of conclusions where additional information was identified as relevant to the topics being considered, but not available in the timeframe of the meeting. In the rare case when there are formal dissenting views, these are also archived as Annexes to the Proceedings.

**Évaluation des stocks de pétoncle des
eaux côtières du Québec**

**Stock Assessments on scallop in
the Quebec's inshore waters**

**26 janvier 2010
Institut Maurice-Lamontagne**

**January 26, 2010
Maurice Lamontagne Institute**

**Denis Chabot
Président de la réunion**

**Denis Chabot
Meeting Chairperson**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mars 2010

March 2010

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2010

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)
ISSN 1701-1280 (En ligne / Online)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/>

CSAS@DFO-MPO.GC.CA



On doit citer cette publication comme suit :

MPO. 2010. Évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec; 26 janvier 2010. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2010/004.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec suivant les saisons de pêche 2007 à 2009. Ce processus de revue s'est déroulé le 26 janvier 2010 à l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli. Cette rencontre réunissait près de trente participants des domaines des sciences, de la gestion et de l'industrie. Lors de cette rencontre, l'assemblée a revu l'état des stocks exploités commercialement dans la région du Québec. Ce compte rendu contient donc l'essentiel des présentations et des discussions tenues et fait état des principales recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceeding from the meeting held within the regional assessment process on scallop stocks in Quebec's inshore waters following the 2007 to 2009 fishing season. This review process was held on January 26, 2010 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered about thirty participants from sciences to management to industry. During this meeting, the assembly reviewed the status of the scallop stocks commercially exploited in the Quebec Region. Therefore, this proceeding contains the essential parts of the presentations and discussions held and relate the main recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation de plusieurs stocks de poissons et invertébrés exploités commercialement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional, lequel s'effectue à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Ce compte rendu traite de l'évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec qui s'est déroulée le 26 janvier 2010.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant (Annexe 1) en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexe 2). Ce compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

Les avis scientifiques produits à la suite du processus consultatif régional présentent les résultats des évaluations des populations de mollusques, de crustacés et de poissons exploitées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Ils décrivent l'état de la ressource et les perspectives futures par rapport au recrutement et à l'abondance des populations. La question de l'impact des pratiques de pêche y est aussi abordée. Ces rapports sont rédigés de façon à ce que l'information scientifique soit disponible aux intervenants de l'industrie des pêches, aux gestionnaires de la ressource, ainsi qu'au public en général.

Ces documents sont publics et disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa. Enfin, des descriptions plus techniques et plus détaillées des évaluations peuvent aussi être disponibles sous la forme de rapports publiés dans la série des documents de recherche du MPO. Ces documents sont aussi disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa.

ÉVALUATION DES STOCKS DE PÉTONCLE DES EAUX CÔTIÈRES DU QUÉBEC

CONTEXTE

Le président de la réunion, M. Denis Chabot, effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la rencontre. Un tour de table permet aux participants de se présenter. Ensuite, le biologiste responsable, M. Hugo Bourdages, présente le plan de la rencontre ainsi que le cadre de référence. Un avis scientifique sur les mesures de gestion des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec sera formulé pour les saisons de pêche 2010 à 2012 à la suite de cette rencontre. M. Bourdages expose quelques éléments sur la biologie et la distribution du pétoncle qui comprend deux espèces, soit le pétoncle géant et le pétoncle d'Islande. Il dresse également un portrait de la pêche à la drague qui couvre 19 zones (3 régions : Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie) et compte 80 détenteurs de permis. Il présente brièvement les mesures de gestion en place, très variables d'une zone à l'autre : contingent global, quota individuel, nombre de jours en mer, taille minimale. Les sources d'information utilisées pour le calcul des indicateurs proviennent de la pêche commerciale (journaux de bord, récépissés d'achats d'usines, échantillonnages en mer et à quai) et de relevés scientifiques et projets de recherche.

Des questions de l'assemblée nécessitent quelques précisions :

- Le nombre de pétoncles correspondant à un poids donné sera plus élevé si les pétoncles sont de plus petite taille, et inversement.
- L'appel de sortie permet de contrôler l'effort de pêche, soit le nombre de jours de pêche.
- Sporadiquement, des agents des pêches s'assurent que les débarquements concordent avec l'information des journaux de bord.

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

Statistiques de la pêche

Débarquements

Les débarquements de pétoncle ont diminué depuis la fin des années 1990. En 2009, les débarquements totaux étaient de 90,2 t. Par rapport à 2006, une baisse importante a été observée pour la Côte-Nord (61 %) tandis qu'une hausse significative est obtenue aux Îles-de-la-Madeleine (166 %). En Gaspésie, on note une diminution (21 %).

- On précise que la baisse observée sur la Côte-Nord est liée à un changement au niveau de l'effort de pêche.
- Jusqu'à récemment, les principaux débarquements provenaient de la Côte-Nord. En 2009, on constate que les Îles-de-la-Madeleine occupent le premier rang au niveau du tonnage débarqué.

Effort

Sur la Côte-Nord, en 2009, il n'y a pas eu de pêche dans les zones 16A2, 16B, 16C, 16D, 16G, 16H et 18D et très peu d'effort dans les zones 15 et 18A entre 2007 et 2009. En Gaspésie, l'effort de pêche a été très faible, voire nul, dans les zones 17A1, 17A2, 18B2 et

18C de 2007 à 2009. Dans la zone 19A, suite à réduction de la capacité de pêche, l'effort de pêche est faible depuis 2002. Les valeurs de 2007 à 2009 sont comparables à 2006. Aux Îles-de-la-Madeleine, l'effort s'est maintenu par rapport à 2006.

- Le contexte socio-économique défavorable permettrait d'expliquer la baisse de l'effort de pêche sur la Côte-Nord, notamment le prix sur le marché et la pénurie de main-d'œuvre.
- Pour la Gaspésie, on précise que la réduction de l'effort pourrait également être reliée à la diminution du nombre de pêcheurs ou à l'inexpérience.
- Les réductions d'effort sont ainsi liées, soit au contexte socio-économique, soit aux pêcheurs. Par contre, dans certains cas (ex.17A2), il semble qu'une diminution de l'abondance de la ressource en soit la cause.
- L'effort de pêche a été concentré sur un seul gisement dans la zone 16E. Depuis quelques années, un fort recrutement avait été observé à cet endroit lors des relevés scientifiques. Les pétoncles sont petits et un tri est nécessaire, ils sont triés au fur et à mesure et les plus petits sont remis à l'eau.
- Un changement de patron de pêche est observé aux îles-de-la-Madeleine. En 2007, le gisement du Dix-Milles a été ré-ouvert à la suite d'une fermeture temporaire en 2006 visant à protéger la ressource et permettre aux juvéniles d'atteindre la taille légale. En 2008, un autre gisement a été ré-ouvert sur la Chaîne-de-la-Passe, ce secteur avait étéensemencé par une entreprise aquacole. La contribution de l'ensemencement à la productivité du site serait majeure. En 2009, le succès de la pêche a été associé à la ré-ouverture de la Pointe-du-Ouest, où il n'y avait pas eu de pêche depuis 2006. Ces fortes concentrations de géniteurs sauvages ou des ensemencements du début des années 2000 ont pu avoir un effet positif pour la population. Par contre, étant donné qu'il n'y a plus d'ensemencement et que la population sauvage semble avoir diminuée en 2009, on peut ainsi s'attendre à une baisse de la productivité dans les prochaines années.
- On mentionne également qu'un contrôle par nombre de jours de pêche n'encourage pas les pêcheurs à explorer d'autres secteurs. Ils tendent à retourner aux sites connus et productifs dans 20A.

PUE

Le biologiste effectue un rappel de la méthode de calcul de la PUE et indique de quelle façon interpréter les résultats graphiques en fonction de la moyenne de référence. Pour la Côte-Nord, les PUE dans les zones 16A1, 16E et 16F sont inférieures à la moyenne de référence (1992-2006). En Gaspésie, les PUE sont stables dans la zone 18B1, à nouveau exploitée depuis 2003. Dans la zone 19A, les PUE et la taille des pétoncles capturés sont en augmentation depuis 2004 et comparables à la moyenne en 2009. Aux Îles-de-la-Madeleine, les PUE entre 2007 et 2009 sont significativement plus élevées que celle de 2006. Cette augmentation s'explique par l'accès, durant chacune de ces années, à des gisements qui n'avaient pas été exploités depuis au moins 2 ans.

- On précise que les données « en mer » couvrent 10 % des activités de pêche et sont recueillies par une personne indépendante tandis que les données « ZIFF » couvrent 100 % de l'effort de pêche et proviennent des journaux de bord des pêcheurs. Il semble que les deux types d'échantillons soient utiles et se complètent, bien que les valeurs obtenues puissent différer.

-
- On se questionne à savoir si la différence observée entre les PUE des deux types d'échantillonnage pourrait être attribuable à la quasi-absence de contrôle des débarquements. L'effort de pêche dans le cas de la PUE en mer correspond au temps que la drague est sur le fond, alors que le temps utilisé comme effort de pêche pour la PUE estimée à partir des journaux de bord est la durée de la journée de pêche, soit le nombre d'heures entre le premier et le dernier trait. Les PUE de l'échantillonnage en mer sont donc plus élevées que celles observées à partir des journaux de bord.

Structures de taille en mer et poids des muscles à quai

M. Bourdages passe brièvement en revue ces deux indicateurs. Quelques questions et commentaires sont soulevés par les participants.

- Dans l'estuaire, soit la zone 16A1, il convient d'indiquer que la réduction de l'effort et des captures explique le changement d'échelle au niveau du graphique illustrant la structure de taille (entre 2003 et 2004).
- Pour cette même zone (16A1), on justifie la baisse de la taille modale en 2009 par une pêche ciblant le volume et non la taille étant donné que l'écaillage se fait à l'usine et ne relève pas du travail des pêcheurs.
- Dans 16E, on observe également le même phénomène. Les pêcheurs ont concentré leur effort sur un gisement où les pétoncles étaient plus petits, mais plus abondants. Ceci ne peut donc pas représenter un indicateur de l'état du stock, comme l'indiquent des participants.
- Des représentants de l'industrie précisent que le prix du marché, s'il est fixé en fonction de la taille, est la variable qui aura le plus d'influence sur ce qui sera pêché. À leur avis, un contrôle par quota n'a pas plus d'influence qu'un contrôle sur l'effort quant aux tailles ciblées par la pêche.
- Des participants relèvent certaines incohérences entre la tendance observée au niveau de la taille et celle obtenue pour le poids des muscles, notamment dans la zone 19A. On rappelle que les données sur les tailles et celles sur les poids proviennent de deux échantillons différents qui ont des couvertures différentes. Il serait possible de retracer la provenance des échantillons (positions exactes).
- Quel serait l'indicateur le plus fiable ? Malgré le fait que plusieurs variables (environnementales et biologiques) puissent faire varier le poids, on juge que ces deux indicateurs (taille et poids) apportent des informations complémentaires et utiles.

Relevés de recherche

Îles-de-la-Madeleine

Aux Îles-de-la-Madeleine, le relevé de recherche de 2009 indique une abondance de pétoncles comparable à la moyenne (1987-2009), mais affiche toutefois une forte diminution comparativement à 2008.

- On cherche à protéger les fonds où se retrouvent les petits individus en évitant ces secteurs.
- Les données actuelles semblent suggérer d'accroître la protection de la pointe ouest étant donné la présence de plus petits individus, comme le mentionnent des participants.

-
- Des intervenants croient que la fermeture de certains secteurs peut entraîner une pression accrue sur les autres secteurs. On suggère plutôt de répartir les prises, d'autant plus qu'une modification à l'engin de pêche a été apportée dans le but de réduire les captures de petits pétoncles.
 - On se questionne sur la disponibilité d'information au sujet de l'impact de la drague sur les pétoncles de petite taille.
 - On rappelle que la gestion par un contrôle de l'effort de pêche a permis jusqu'à présent de bien gérer le stock. Une dispersion de l'effort de pêche doit être encouragée dans les prochaines années.
 - Afin de bonifier le traitement des données, on suggère de représenter la relation entre le stock et le recrutement.

Minganie

Le relevé de recherche de la zone 16E, en 2007 et 2008, indique une abondance de pétoncles de plus de 70 mm inférieure à la moyenne et une abondance de pétoncles de moins de 70 mm comparable à la moyenne. Dans la zone 16F, les indices d'abondance sont en diminution depuis 2004.

- On remarque un accroissement de l'effort d'échantillonnage sur les gisements et les sites exploités.
- On note que les plus fortes densités observées correspondent aux zones les plus fréquentées par les pêcheurs. Un participant mentionne que les valeurs de densité sont relatives puisqu'elles ne tiennent pas compte de la capturabilité de la drague.

Sujets connexes

Efficacité de la drague aux Îles-de-la-Madeleine

M. Bourdages présente les résultats d'une étude réalisée dans la région des Îles-de-la-Madeleine visant à évaluer l'efficacité de la drague à pétoncles. Cette étude faisait appel à deux types de données et à trois méthodes différentes. Elle a permis d'obtenir neuf estimations comparables du taux d'efficacité de la drague, lesquels varient entre 45 et 72 %. Estimée dans le passé à environ 10 %, l'efficacité de la drague à pétoncles serait plutôt de l'ordre de 50 %. Cette conclusion suggère que le taux d'exploitation serait actuellement sous-estimé et que la population serait surestimée. Par ailleurs, une variation de la capturabilité est observée en fonction de la saison. Suivant cette présentation, quelques questions sont soulevées par les participants.

- On précise que la structure de taille demeure assez stable étant donné la courte période couverte par l'étude, ce qui n'affecte donc pas la capturabilité.
- On se questionne sur les facteurs pouvant expliquer une capturabilité accrue en décembre comparativement au mois d'août. On fait notamment référence à la température de l'eau pouvant affecter l'état physiologique du pétoncle. Il est intéressant d'observer que la structure de taille reste la même, peu importe la période.
- Considérant la variabilité temporelle de la capturabilité de la drague, des représentants de l'industrie se questionnent sur la représentativité du relevé scientifique réalisé au mois d'août.

Détermination de l'effort de pêche aux Îles-de-la-Madeleine

M. Bourdages présente une approche qui permet d'ajuster l'effort de pêche en fonction des indicateurs de la pêche et du relevé de recherche. Il s'agit de déterminer l'effort de pêche à partir des indicateurs primaires et de l'ajuster selon les indicateurs secondaires obtenus. Les résultats indiquent que l'effort recommandé en 2010 demeurera le même.

- On suggère d'utiliser cette approche pour des simulations permettant d'anticiper les situations que l'on souhaite éviter.
- Malgré une évaluation prévue aux trois ans, une mise à jour de l'effort de pêche sera effectuée à chaque année grâce à cette approche. Cette dernière pourra être réévaluée lors de la prochaine évaluation.
- On constate que la PUE n'est plus comparable puisqu'on intervient sur l'effort. On ne connaît pas réellement le taux d'exploitation.
- L'approche fait intervenir des règles d'ajustement similaires à l'approche de précaution, indique-t-on.

Distribution de l'effort de pêche en Gaspésie (aires de protection)

Une brève présentation de la distribution de l'effort en Gaspésie et des aires de protection est effectuée.

- Malgré le fait que l'on retrouve le pétoncle géant et le pétoncle d'Islande dans les aires de protection (AP1-AP6), il semble que les informations sur la distribution du pétoncle en Gaspésie soient insuffisantes pour permettre d'appliquer le principe des aires de protection au pétoncle.

Identification des indicateurs de suivi

Pour les années intérimaires, une mise à jour de l'effort de pêche sera effectuée à partir des principaux indicateurs : débarquements, PUE et indice d'abondance des relevés commerciaux.

Identification et priorisation des travaux de recherche

Quant à la priorisation de travaux de recherche, des participants suggèrent :

- De procéder à une revue de la littérature qui traite de l'impact de la drague sur le milieu marin et les ressources.
- Dans le cas où une fermeture de la pêche serait envisageable sur la moitié d'un secteur, l'impact de la drague sur les petits pétoncles pourrait être examiné en comparant les structures de taille de la moitié exploitée avec la moitié non-exploitée.

SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Îles-de-la-Madeleine

Les participants formulent des commentaires au sujet du sommaire :

- Il semble pertinent, selon les participants, d'effectuer une mise en contexte qui puisse expliquer les résultats obtenus, en mentionnant l'accès à des gisements non-exploités dans les deux dernières années.
- On propose d'indiquer qu'il y a eu une réduction de l'effort en 2007 dans 20A, due à une inquiétude sur l'état de la ressource au cours de la dernière décennie.
- Concernant les PUE, il convient d'établir la comparaison entre les valeurs 2007-2009 et la valeur de 2006.
- On suggère d'ajouter un paragraphe faisant mention du développement de règles de décision pour déterminer l'effort de pêche.
- On convient qu'il faut d'abord proposer une augmentation de la taille minimale de capture, de 95 à 100 mm, pour ensuite revoir la sélectivité de la drague.

Pour 2010, l'effort maximal de pêche recommandé pour la zone 20A est de 391 jours en mer.

Gaspésie

Quelques remarques sont émises par les participants :

- Pour la zone 19A, il importe d'indiquer qu'il y a eu une diminution de l'effort de pêche depuis 2002 et que l'effort de 2007 à 2009 est comparable à celui de 2006.
- Pour cette même zone, on suggère d'indiquer que la PUE est en augmentation depuis 2004 et, qu'en 2009, elle est comparable à la moyenne de référence. Il convient de préciser la période de référence.
- Pour la zone 19A, il serait pertinent de préciser qu'il n'y a pas de raisons de réduire les captures. Le niveau de pêche ne semble pas créer d'impact négatif sur le stock, souligne-t-on.

Par conséquent, le *statu quo* est recommandé dans la zone 19A.

Côte-Nord

Quelques suggestions sont apportées par les participants :

- Dans le sommaire, on suggère d'enlever le point qui réfère à la taille et au poids.
- Indiquer, de façon générale, que la baisse des débarquements sur la Côte-Nord est attribuable au contexte socio-économique.
- Il serait pertinent de préciser la période de référence : 1992-2006.
- Une discussion a lieu au sujet du mode de gestion actuel par un contrôle de l'effort qui vise à maintenir le taux d'exploitation constant dans le cas où tout l'effort serait déployé. Dans le contexte où le stock se retrouverait dans un état plus critique, on s'entend qu'il serait essentiel de pouvoir réduire le taux d'exploitation. Cette préoccupation sera considérée dans le cadre de l'approche de précaution.

Dans les zones 16E, 16F et 18A, l'effort de pêche maximal devrait être maintenu au même niveau pour 2010, 2011 et 2012.

Dans la zone 15, il est recommandé de diminuer l'effort de pêche potentiel.

Dans les zones 16A1, 16A2, 16G et 16H, il est recommandé de diminuer les TAC préventifs.

ANNEXES / APPENDICES

1 - Liste des participants / Participant List

Nom	Affiliation
Archambault, Diane	DRS/DSHA
Arseneault, Lionel	Pêcheur zone 16E
Beaudoin, Madeleine	MPO Côte-Nord (téléphone)
Bourdages, Hugo	DRS/DSHA
Brulotte, Sylvie	DRS/DSHA
Chabot, Denis	DRS/DSHA
Coulombe, Francis	MAPAQ
Courtemanche, David	GPA - Gaspé
Cyr, Charley	DRS/DAISS
Dallaire, Jean-Paul	DRS/DSHA
Davidson, Leslie-Anne	MPO - Moncton
Deraspe, Claude	Pêcheur, IDM (téléphone)
Desgagnés, Mathieu	DRS/DSHA
Dufresne, Yvon	DAISS Gaspé - IML
Fréchette, Marcel	DRS/DSHA
Gascon, Dominique	DRS/DSHA
Gauthier, Johanne	DRS/DSHA
Gendron, Louise	DRS/DSHA
Goudreau, Patrice	DRS/DSHA
Hardy, Magalie	GPA - Gaspé
Houle, Christian	GPA – IDM (téléphone)
Lambert, Jean	DRS/DSHA
Leblanc, Sylvette	GPA – IDM (téléphone)
Morisset, Jean	GPA - Sept-Îles (téléphone)
Morneau, Renée	DRS/DAISS
Richard, Josée	GPA – IDM (téléphone)
Sainte-Marie, Bernard	DRS/DSHA
Savard, Louise	DRS/DSHA

CADRE DE RÉFÉRENCE

Évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec Processus de consultation scientifique de la Région du Québec

**Institut Maurice-Lamontagne
850 route de la mer, Mont-Joli, Qc
26 janvier 2010**

Président : Denis Chabot

Contexte

La direction des sciences de la région du Québec du MPO effectue l'examen de certains stocks d'invertébrés et de poissons de fond du golfe du Saint-Laurent en support à la gestion des pêches. La gestion des pêches et de l'aquaculture a demandé un avis sur l'état des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec en 2010.

Objectifs

Formuler un avis scientifique sur les mesures de gestion des stocks de pétoncles des eaux côtières du Québec, soit les unités de gestion 15 à 20, pour les saisons de pêche 2010 à 2012. Cet avis comprendra :

- Les conclusions d'une évaluation de l'état des stocks de pétoncles basée sur :
 - les statistiques de la pêche commerciale (débarquements, effort de pêche et prise par unité d'effort) pour le pétoncle géant et le pétoncle d'Islande ;
 - l'analyse des données provenant du programme d'échantillonnage des prises commerciales (prise par unité d'effort et structure de taille) ;
 - l'analyse des données recueillies lors des relevés de recherche des zones 16E, 16F (Minganie) et 20 (Îles-de-la-Madeleine) (densité, recrutement et structure de taille).
- Une description de la sélectivité et l'efficacité de la drague Digby pour la pêche du pétoncle géant aux Îles-de-la-Madeleine
- Une analyse de la distribution de l'effort de pêche dans les zones 17A2, 18B1 et 19A afin d'évaluer :
 - la possibilité d'instaurer des zones de protection;
 - la possibilité de redécouper la zone 19A en trois sous-zones avec un pêcheur par sous-zone.
- L'identification des indicateurs de suivi de l'état du stock pour les années intérimaires sans évaluation de stock
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur.
- Les perspectives et/ou recommandations sur les mesures de gestion en vigueur pour les saisons de pêche 2010 à 2012.

Produits

Un avis scientifique du SCCS sur le pétoncle des eaux côtières du Québec
Un (ou des) document(s) de recherche
Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions

Participation

La direction des Sciences et de la Gestion des Pêches du MPO
Experts externes
Industrie de la pêche
Représentants provinciaux
Communautés ou organisations autochtones